

En bref, les actus d'Ayming, de Deezer et d'e.Voyageurs SNCF

Chaque jour, retrouvez dans notre article EnBref les informations startup à côté desquelles il ne faut pas passer. Aujourd'hui : Ayming, Deezer et e.Voyageurs SNCF.

Temps de lecture : minute

19 octobre 2020

Ayming lance Innovate 4 Tomorrow

Le groupe de conseil en performance des entreprises Ayming lance Innovate 4 Tomorrow, un appel à candidatures à destination des PME innovantes afin de leur fournir un accompagnement d'un an à titre gracieux - autour des transformations techniques et organisationnelles engendrées par la crise. La dimension durable et responsable des projets est un critère essentiel dans la sélection des candidats, qui ont jusqu'au 13 novembre 2020 pour déposer leur dossier. Un jury d'experts et décideurs issus du monde de l'innovation se réunira en décembre pour sélectionner un lauréat dans chacune des 5 catégories : Innovation, Healthcare, People impact, Planet impact, Digital.

Deezer noue un partenariat avec Radio France

Radio France a signé un accord de distribution avec la plateforme de streaming Deezer, espérant multiplier ce type de partenariats pour mieux "maîtriser" la diffusion de ses podcasts par des tiers et garantir la rémunération de leurs auteurs. À l'heure où le "marché de l'audio est en train de se structurer" , le plus gros producteur de podcasts du pays

remet de "*l'ordre*" dans sa politique de distribution, qu'il estime avoir été "*quelquefois anarchique*". Il arrivait ainsi que divers acteurs piochent dans les contenus du groupe sans respecter aucune garantie. Ce contrat avec Deezer ne prévoit pas de rémunération pour Radio France, mais le respect de certaines "*conditions*" telles que la préservation de l'intégrité éditoriale des contenus sélectionnés. Il repose en outre sur "*une nouvelle chronologie des médias dans l'audio avec des temps d'expositions différents selon les plateformes*". Une première en France selon Sibyle Veil, présidente du groupe public.

e.Voyageurs SNCF présente sa huitième promotion

L'accélérateur d'e.Voyageurs SNCF va, cinq mois durant, accompagner le développement de deux nouvelles startups, qui composent sa huitième promotion - ateliers de travail personnalisés avec des UX/UI designers, experts du marketing digital, juristes, etc. L'objectif est également de les associer aux processus d'innovation du groupe public afin d'intégrer de nouveaux services et fonctionnalités dans l'Assistant SNCF, première application française de MaaS (Mobility as a Service) à portée nationale. Ont été retenues pour rejoindre les 22 jeunes pousses accélérées depuis 2016 :

- Fluctuo, à l'origine d'un agrégateur de données de la mobilité partagée qui donne accès en temps réel à la liste aux solutions de mobilités disponibles aux alentours (vélos, trottinettes, scooters, voitures).
 - Airweb, qui a développé une plateforme SaaS (Software as a Service) permettant aux collectivités et opérateurs de transport de digitaliser leur information voyageur et ticketing au plus près des territoires.
-

